

Bulletin VPP

VALORISATION
PROMOTION
PRÉSERVATION
DES SERVICES PUBLICS



OCTOBRE 2014 | N° 9



La campagne VPP pour asseoir le leadership de la FSSS-CSN



Photo : Normand Blouin

par **Guy Laurion**
*vice-président responsable
du personnel paratechnique,
des services auxiliaires
et de métiers*

Dans la foulée de sa campagne VPP, la FSSS-CSN démontre une fois de plus sa détermination à maintenir et à développer notre réseau public de santé et de services sociaux, ce qui devient d'autant plus urgent face à l'annonce de nouvelles fusions.

Les actions des derniers mois ont permis de dénoncer les coupes dans le réseau de la santé et des services sociaux. La participation croissante des membres à ces actions montre leur ras-le-bol face aux décisions politiques des gouvernements. L'annonce de fusions des structures ne fait qu'ajouter à leurs préoccupations. Durant l'automne, la CSN mettra l'accent sur la nécessité d'assurer la pérennité de notre système public, notamment en menant la lutte contre les mesures d'austérité du gouvernement libéral.

À la veille de la négociation du secteur public, l'amélioration des conditions de travail devient aussi un enjeu incontournable pour le maintien et le développement du secteur public.

Un Premier Rendez-vous couronné de succès !

Initiatrice du Premier Rendez-vous national sur l'avenir du système public de santé et de services sociaux qui s'est tenu le 16 juin dernier, la FSSS-CSN tient à souligner l'aspect incontournable de cet événement. Tout premier dans son genre, il rassemblait la grande majorité des organisations du réseau public afin de discuter ensemble des défis que nous devons relever.

Nous n'avons pas l'habitude de nous asseoir du même côté de la table que nos employeurs. Un défi audacieux direz-vous ? Effectivement ! Quoiqu'un certain scepticisme était palpable au début de la démarche, celui-ci s'est estompé pour faire de cette journée un grand succès. Ce premier rendez-vous a-t-il aplani l'ensemble des divergences entre les organisations ? Certainement pas ! Mais il a démontré qu'il était possible

de réfléchir ensemble sur des enjeux communs. Il était très intéressant de remarquer que l'ensemble des intervenantes et intervenants présents partagent des préoccupations quant à l'avenir de nos services publics, aussi bien au niveau de la gestion, du financement que de la prestation de services. Devant l'intention du gouvernement de procéder à des fusions qui n'amélioreront pas les services à la population, notre démarche n'est que plus pertinente.

En décembre prochain, nous nous rassemblerons de nouveau pour un deuxième rendez-vous. Au menu, nous voudrions proposer des solutions communes. Face aux vagues successives de compressions et à l'absence de vision pour notre réseau public, il faut se mettre en mode solution. Nos membres sont présents partout au Québec. Ils sont impliqués dans leurs établissements, ils ont une excellente connaissance de leur milieu et ils sont des éléments essentiels dans la recherche de solutions.

Démontrer les impacts du malfinancement

Dans les mois à venir, nous aurons l'occasion, avec nos partenaires du Front commun et de la société civile, de mettre en avant des exemples concrets de malfinancement de nos services publics. Pendant qu'on continue de réduire les services directs à la population et qu'on chamboule les structures, on donne des contrats à des firmes privées qui coûtent plus cher que le maintien de l'expertise interne et nos dirigeants refusent de mettre un terme à la catastrophe des PPP qui nous coûtent des millions de dollars.

La FSSS-CSN sera des plus actives pour insuffler la volonté politique nécessaire pour faire les bons choix collectifs et nous assurer de préserver nos services publics.

C'est par notre implication et notre connaissance des enjeux du réseau de la santé et des services sociaux que nous parviendrons à assurer sa pérennité. Bonne lecture !



DES MYTHES À DÉCONSTRUIRE

Il faut couper dans les services publics pour relancer l'économie. La relance passe par l'austérité.

■ Tant l'OCDE que le FMI reconnaissent aujourd'hui que les coupes dans les services publics se sont soldées par des effets négatifs. Partout où elles ont été appliquées, les politiques d'austérité ont eu pour effet d'aggraver les inégalités sans parvenir à relancer la croissance économique.

L'OCDE affirme maintenant que croissance économique et réduction des inégalités doivent aller de pair¹. Pour relancer l'économie, le FMI préconise aujourd'hui une augmentation des dépenses publiques combinée à un accroissement des revenus de l'État via une fiscalité progressive².

Le Québec devrait s'inspirer du Canada pour relancer son économie.

■ Selon l'OCDE, le 1% le plus riche au Canada a capté 37% de la croissance du revenu entre 1981 et 2012 et compte maintenant pour 12,2% du revenu annuel du pays³. Il est maintenant démontré que l'accroissement des inégalités est un frein à la relance de l'économie.

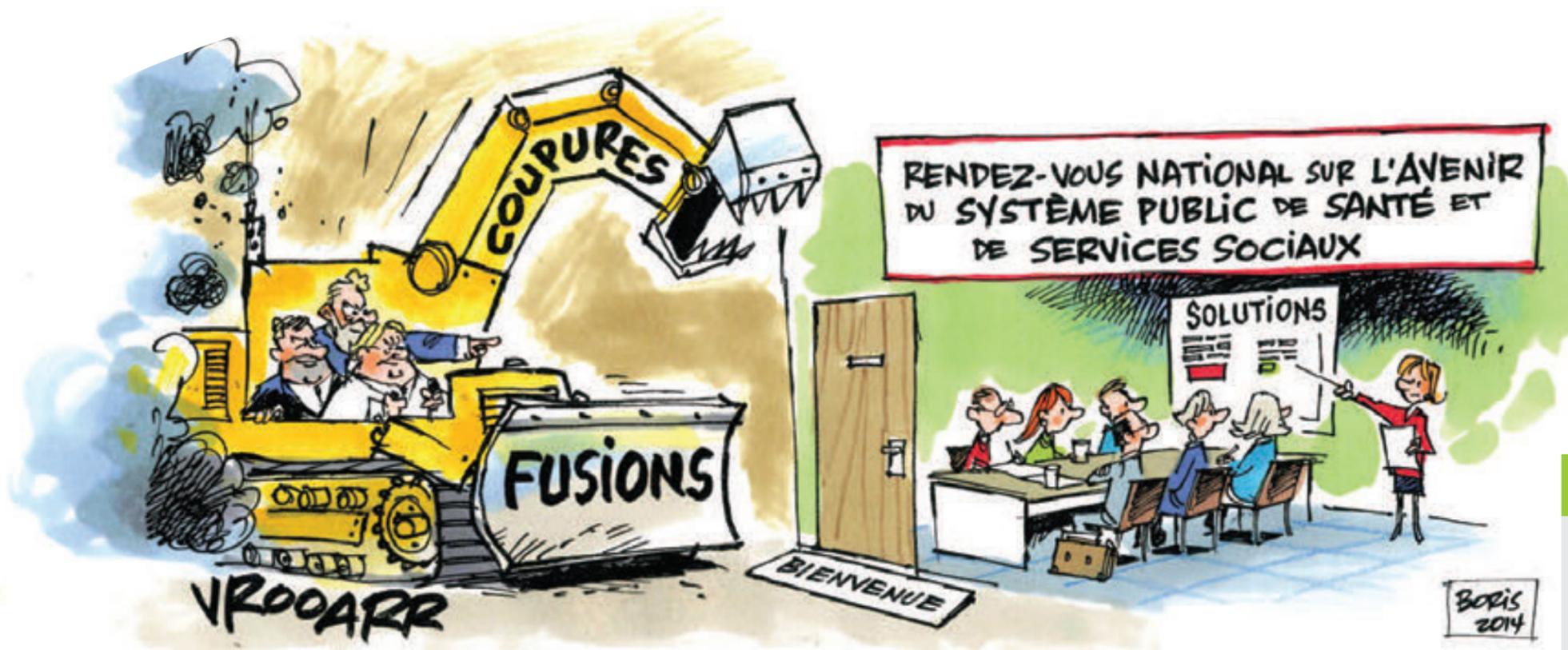
Si le gouvernement persiste sur la voie de l'austérité, tout indique qu'il plongera le Québec dans un cercle vicieux qui nous destina à évoluer dans un contexte de faible croissance économique et d'instabilité économique et sociale.

1. www.oecd.org/fr/eco/croissance/lessincomequalityandmoregrowth-aretheycompatible.htm

2. www.ledevoir.com/documents/pdf/fmi_taxing_times.pdf

3. <http://affaires.lapresse.ca/economie/canada/201404/30/01-4762383-ecart-du-revenu-le-canada-parmi-les-pires-estime-locde.php>

Dans le prochain bulletin, encore d'autres mythes sur notre réseau.



Approvisionnement

Il faut éviter de perdre le contrôle

Chaque année, les établissements du réseau de la santé et services sociaux du Québec se procurent pour plus de 5 milliards de dollars en biens et services. Ces achats sont faits, soit directement par les établissements, soit via des groupes d'approvisionnement en commun qui permettent aux établissements d'avoir un meilleur pouvoir de négociation. Déjà, 1,6 milliard de dollars d'achats sont effectués par ces groupes et la tendance est à l'augmentation du volume d'achat en commun. Les sommes sont considérables et il importe de se demander si elles sont gérées efficacement¹.

Déjà, on peut s'inquiéter face au phénomène de concentration des achats auprès des mêmes firmes. Par exemple, de juillet 2011 à juillet 2014, la firme Cardinal Health a remporté plus de 68% des appels d'offres auxquels elle a participé pour des contrats totalisant plus de 80 millions de dollars².

Lorsqu'il est question de l'acquisition de biens et services, il s'agit d'éviter un phénomène de « walmartisation » qui aurait comme conséquence, à terme, d'affaiblir la concurrence au profit de multinationales qui verraient ainsi leur contrôle croître considérablement, ce qui aurait notamment pour effet d'augmenter les coûts. Il s'agit aussi de s'assurer que l'octroi des contrats se fasse dans les règles de l'art et libre de toutes influences.

En plus de procéder à des achats, les établissements doivent aussi mettre en place des solutions d'entreposage et de distribution

des fournitures. Alors que le réseau est sous pression pour dégager d'importantes économies, on assiste à la multiplication des projets de régionalisation et on voit s'accroître les pressions en faveur de plus de privatisation.

Pourtant, rien n'indique qu'il soit pertinent de régionaliser ou de privatiser l'approvisionnement. En effet, si des gains d'efficacité peuvent être réalisés, c'est en travaillant sur les processus à l'interne, au sein des établissements publics, qu'on peut le mieux y parvenir. Qu'il s'agisse de libérer le personnel soignant, d'éviter le gaspillage, de moderniser les systèmes d'information, de mieux encadrer les achats et la facturation, de standardiser le matériel utilisé ainsi que les processus, c'est au niveau local que ça se passe. En régionalisant ces activités, on néglige, en outre les coûts environnementaux que génère l'utilisation d'entrepôts centralisés sur de grands territoires combinée au principe de « juste-à-temps » et on investit temps et énergie au mauvais endroit. Puis, en privatisant ces activités, on perd littéralement le contrôle, ce qui peut s'avérer catastrophique au final.

C'est pourquoi la FSSS effectue actuellement des travaux visant, d'une part, à étudier la question de l'octroi des contrats en biens et services et, d'autre part, la question de l'amélioration de la performance de toute la logistique d'approvisionnement. Déjà, il apparaît clairement qu'un plein contrôle public sur toute la chaîne est nécessaire si on souhaite obtenir des gains de performance à long terme. Il apparaît clairement que l'essentiel des gains de performance sera obtenu si les établissements s'engagent dans des processus locaux, paritairement avec les syndicats et leurs membres, au lieu de miser sur des projets de régionalisation ou pire encore, plutôt que d'abandonner cette importante fonction aux mains du privé.

1. <http://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/affaires-reseau/>
2. SEAO

Saviez-vous que ?

La FSSS a déposé un mémoire dans le cadre des travaux de la Commission sur la révision permanente des programmes. La Fédération explique que la priorité du gouvernement devrait être de s'attaquer aux inégalités sociales. Vous pouvez consulter le mémoire sur le site web de la FSSS : [www.fsss.qc.ca/download/vpp/FSSS_memoire_com_prog\(2\).pdf](http://www.fsss.qc.ca/download/vpp/FSSS_memoire_com_prog(2).pdf)

La FSSS s'oppose au projet de loi 10 sur la fusion des CSSS et l'abolition des agences. Elle poursuit ses travaux en lien avec le Deuxième Rendez-vous national sur l'avenir du système public de santé et de services sociaux. Rappelons qu'aucune composante du réseau n'identifie la réforme des structures comme une solution viable pour notre réseau.

La CSN mènera la bataille contre l'austérité en mobilisant les travailleuses et travailleurs et en travaillant à établir les alliances les plus larges possible. Le gouvernement s'apprête à chambouler nos services publics et la riposte s'organise.

La FSSS a lancé la campagne Grandir dans la dignité. Cette campagne porte sur la situation des jeunes vulnérables dans les centres jeunesse. La FSSS demande un moratoire sur les coupes et la tenue d'États généraux sur la situation des jeunes vulnérables. Vous pouvez visiter le site web de la campagne au : www.fsss.qc.ca/grands-dossiers/vpp/#grandir_dignite



DES PROJETS VPP EN RÉGION

Des nouvelles de quelques dossiers régionaux

Montérégie ► Le 12 juin dernier, plusieurs syndiqué-es CSN de la Montérégie ont manifesté devant l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie pour faire entendre leur mécontentement concernant les annonces de compressions et de coupes dans le réseau. Des membres de quatre comités exécutifs syndicaux (SEE du CMR, STT du CRDI Montérégie Est, STT du CSSS Pierre-Boucher et STT du CSSS Champlain-Charles-Lemoyne) ont décrit les effets pervers des coupes sur le quotidien des travailleuses et travailleurs de ces établissements de santé en dénonçant, entre autres, la privatisation des services et les suppressions de postes des travailleuses et travailleurs œuvrant directement auprès des bénéficiaires. Ces coupes entraînent inévitablement une perte d'expertise et une diminution de la qualité des services auxquels chacune et chacun de nous sont en droit de s'attendre. Avec les fusions qui approchent, tout porte à croire que la situation ne s'améliorera pas. Les syndicats de la Montérégie seront en action pour dénoncer les impacts de ces fusions sur les services.

Les travailleuses et travailleurs de la Montérégie se sont grandement impliqués dans la campagne « Merci à vous ». Cette campagne s'est avérée être un franc succès. En effet, des bénéficiaires, des cadres et des membres d'autres accréditations syndicales ont participé fièrement à cette campagne pour souligner l'importance et la qualité des services qui sont dispensés dans l'ensemble de notre système de santé et de services sociaux. ***Merci à vous !***

Saguenay-Lac-Saint-Jean ► Les syndicats de la région sont très actifs pour documenter les impacts des compressions et de l'optimisation dans le réseau de la santé et des

services sociaux. Nous savons que cela occasionne des fermetures de lits, des fermetures de services, des fermetures de ressources à assistance continue (RAC) et des abolitions de postes. Les syndicats procèdent actuellement à des enquêtes terrain pour continuer de démontrer les impacts de l'austérité sur les services à la population.

Face à l'annonce des fusions des CSSS et de l'abolition des agences, les syndicats de la région vont interpeller la population pour savoir quelle est sa vision de l'avenir des services publics de santé et de services sociaux. Nous sommes en mesure de démontrer l'importance de défendre nos services publics. Cette démarche est d'autant plus importante que nous avons devant nous des décideurs qui ne sont guidés que par la colonne des dépenses et qui n'hésiteront pas à détruire nos services publics.

Côte-Nord Basse-Côte-Nord ► En novembre 2013, pour une énième fois, la direction du CSSS de Sept-Îles nous annonçait une réorganisation dans deux de ses départements. L'objectif : sabrer dans ses budgets. Le moyen : couper 32 000 heures travaillées...

Échaudé par une réorganisation précédente, le syndicat a tout de même fait le pari de participer avec l'employeur à cette réorganisation. Au bout de plusieurs rencontres, une analyse de MCE Conseils, plusieurs discussions, suggestions et avertissements du syndicat, une fois de plus, l'employeur allait de l'avant avec son plan initial, sans tenir compte de nos idées.

Tel que l'avait prévu le syndicat, les départements visés, soit la nouvelle unité de médecine, chirurgie et transition, l'urgence et les soins intensifs sont maintenant en surcharge de travail.

Sans surprise, les objectifs de la direction ne seront pas atteints... Les agences privées sont toujours là, le recours au temps supplémentaire ne semble pas être en régression et en raison de la surcharge et du climat de travail, la proportion d'employés en maladie ne diminuera pas non plus... Sans compter que la qualité des services offerts par le CSSS à sa clientèle plus âgée met bien souvent les salarié-es dans une position très inconfortable.

Avant même que les coupes libérales ne soient appliquées, nous nous retrouvons avec un déficit d'opération de 2,5 millions de dollars. Et l'employeur continue de faire la sourde oreille aux solutions de ses employés ! Nous pouvons donc déjà présumer de ce qui s'en vient. Une fois de plus, tristement, vraisemblablement, l'histoire se répètera...



Production : FSSS-CSN
Rédaction : Hubert Forcier,
Philippe Crevier
Illustration : Boris
Design : France Tardif